

Année universitaire : 2024-2025

Composante : UFR Pharmacie

Statut de la formation : Actualisation

Formation

Intitulé de la formation : **Etudes supérieures de stérilisation hospitalière**

Type de formation : Diplôme d'université (DU)

Date du Conseil d'UFR : 2016

Date de passage en CSPM :

Date de passage en CFVU :

Etablissement partenaire : SF2S

Responsable pédagogique : Pr Pierrick Bedouch, Dr. Christophe Lambert, Dr. Catherine Guimier

Régime : Formation initiale; Formation continue

Modalités : Présentiel et distanciel

Effectifs réels de l'année en cours et prévisionnels pour l'année à venir

	Effectifs réels de l'année en cours	Effectifs prévisionnels pour l'année à venir
Formation initiale		10
Formation continue		38
Contrat d'apprentissage		
Contrat de professionnalisation		
Reprise d'études non financée		

Préciser le niveau de la formation (niveau de sortie) : Niveau VI (Licence, Licence Pro, Maîtrise, Master 1)

Le niveau de la formation garantit un niveau de qualification professionnelle et non un niveau académique

Je vais déposer une demande au RNCP :

Renouvellement ou premier dépôt :

Date dépôt RNCP :

Numéro de fiche RNCP :

I. Dispositions générales

Article 1 : Définition et objectifs de la formation

La stérilisation des dispositifs médicaux est l'un des maillons de l'hygiène hospitalière, concourant à la lutte contre les infections nosocomiales.

Objectifs spécifiques :

1. Maîtriser par une formation scientifique approfondie, les pratiques et les organisations les plus adaptées et les plus pertinentes pour le retraitement des DMR.
2. Être capable de répondre de façon objective et scientifique aux questions techniques concernant la stérilisation des dispositifs médicaux réutilisables.
3. Savoir mettre en œuvre les techniques de gestion des risques (Analyse Préliminaire de Risque, retour d'expérience) afin de prévenir la survenue d'accidents
4. Acquérir des méthodes permettant l'évaluation des pratiques professionnelles en stérilisation selon les recommandations en vigueur

Article 2 : Conditions d'accès

2.1 Recevabilité des candidatures

Pharmaciens, médecins, dentistes, biologistes, internes en pharmacie ou en médecine, infirmiers, cadres de santé, préparateurs en pharmacie hospitalière diplômés du baccalauréat ou du diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU), ingénieurs hospitaliers et biomédicaux exerçant une responsabilité dans le domaine de la stérilisation hospitalière, ingénieurs diplômés (université ou école) ou techniciens supérieurs concernés par la stérilisation, assistants techniques en stérilisation de niveau II de la Société Suisse de Stérilisation Hospitalière.

2.2 Conditions d'admission

une activité ou un projet dans le domaine de la stérilisation

Les candidats doivent disposer d'un accès à internet et d'une adresse e-mail et doivent avoir des connaissances dans les domaines suivants :

- Stérilisation et Hygiène : connaissances de base acquises par une expérience pratique. Une expérience du quotidien en stérilisation est indispensable.
- Anglais : Compréhension de l'anglais écrit au minimum
- Mathématiques : Connaissance et manipulation des puissances de 10. Notions d'intégrales, d'exponentielles et logarithmes souhaitables, mais non indispensables.
- Physique et Chimie : Connaissances élémentaires sur les différents états de la matière, la température, la pression, notions sur les rayonnements (UV, X, gamma).

- Microbiologie : Connaissances de base en microbiologie et en techniques de laboratoire.

Évaluation des pré-requis (en octobre) : réponse à un questionnaire en ligne (adresse du site et code d'accès personnel seront adressés en septembre), afin de repérer les éventuels points faibles nécessitant une remise à niveau effective pour bénéficier pleinement de l'enseignement.

II. Organisation des enseignements et des modalités d'examen

Article 3 : Organisation des enseignements

Période de la formation : octobre à mai

Durée de la formation : 1 an

Formation semestrialisée : non

Volume horaire de la formation : 168 h

- 108 heures de formation à distance tutorée dont 24 heures de travaux personnel qui font l'objet d'une évaluation,
- 40 heures de formation en présentiel (24 CM, 8 TD, 8 TP),
- 20 heures de travail collaboratif à distance par petit groupe d'étudiants (3 à 4 personnes) : élaboration du devoir final

Nombre d'ECTS :

Les ECTS ne présentent pas les garanties de reconnaissance qui s'attachent aux crédits acquis dans le cadre d'un diplôme national.

Article 4 : Composition des enseignements et modalités d'évaluation

*(Se reporter au **Tableau de Modalités de Contrôle des Connaissances** de la formation)*

Voir le tableau MCC :

Remarques et précisions éventuelles relatives aux MCC :

Si la formation ne possède **pas de tableau MCC**, détailler ci-dessous les enseignements dispensés et leurs modalités d'évaluation :

L'enseignement se déroule de la façon suivante :

Évaluation des pré-requis (en ligne) : Début octobre 2024

Début des enseignements en ligne, avec tutorat : Mi-octobre 2024

Calendrier indicatif de l'enseignement en ligne :

- Octobre Thème 1 : Qualité gestion des risques
- Novembre Thème 2 : Pré-traitement lavage
- Janvier Thème 3 : Recomposition et conditionnement
- Février Thème 4 : Procédés de stérilisation et leur validation
- Mars Thème 5 : Mise en œuvre de la stérilisation par la vapeur d'eau et sa maîtrise
- Avril Thème 6 : Architecture Locaux
- Mai : Session formation en présentiel

Si la formation comporte des **enseignements mutualisés** avec d'autres formations accréditées ou non accréditées, merci de préciser, les enseignements concernés :

Le stage

Stage/immersion pratique en milieu professionnel :

Durée du stage :

Période du stage :

Modalité de stage :

Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l'établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en cours.

Le(s) mémoire, rapport, projet tuteuré

Mémoire :

Rapport de stage :

Projets tuteurés :

Modalités d'examen

Assiduité aux enseignements : Obligatoire

Absences aux examens :

L'absence à plus de 4 heures de cours en présentiel entraîne la non validation du diplôme. Un devoir non rendu est éliminatoire.

La consultation des dossiers et documents en ligne, la résolution des problèmes (devoirs) ainsi que la présence aux cours sont OBLIGATOIRES.

III. Résultats

Article 5 : Jury

Périodes de réunion des jurys :

Article 6 : Conditions de validation de la formation

Le diplôme est délivré sur la base de la notation de devoirs rendus pour chacun des thèmes et sur le dossier d'analyse des pratiques.

Le diplôme est délivré sur la base de l'obtention des deux notes suivantes :

- un minimum de 10 points sur 15 pour les devoirs
- un minimum de 3 points sur 5 points pour le dossier d'analyse des pratiques.

La note finale sur 20 correspond à la somme de ces 2 notes.

Les candidats ayant échoué seront prioritaires pour s'inscrire l'année suivante.

L'obtention du diplôme repose sur les résultats obtenus au cours des travaux rendus lors de la formation à distance et de l'analyse de pratique présentée lors de la semaine en présentiel

Article 7 : Redoublement

IV. Frais de scolarité

Article 8 : Frais de scolarité

Tarifs Formation initiale : 1300€

Tarifs en Contrat d'apprentissage :

Tarifs Formation continue : 1920€

Tarifs en Contrat de professionnalisation :

Tarifs en Reprise d'études non financée :

Exonération :

V. Dispositions diverses

Article 9 : Dispositions spécifiques à la formation

Pour toute information concernant l'organisation pédagogique de l'enseignement, consulter le site de la SF2S :

<http://www.sf2s-sterilisation.fr/formations-universitaires/formations-universitaires/> ou prendre contact avec :

Dr Christophe LAMBERT, Coordonnateur pédagogique

CH Métropole Savoie- Chambéry, 73011 CHAMBERY CEDEX Tél : 04 79 96 61 94

[christophe.lambert @ ch-métropole-savoie.fr](mailto:christophe.lambert@ch-metropole-savoie.fr)